

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 22/10/2024 - 13042 - 2007 B 80154 - 403 449 176 - REKCOTS

Désignation de l'entreprise : SAS REKCOTS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise Route Départementale 115 J 21700 VILLERS LA FAYE Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 4 0 3 4 4 9 1 7 6 0 0 0 4 5 Néant  \*

				Exercice N clos le	N-1	
				13 0 0 9 2 0 2 3	13 0 0 9 2 0 2 2	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement *	CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF				
	Fonds commercial (1)	AH				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	Terrains	AN				
	Constructions	AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
	Autres immobilisations corporelles	AT	11 540	11 540		2 558
	Immobilisations en cours	AV	23 525		23 525	18 221
	Avances et acomptes	AX				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	3 583 026		3 583 026	3 583 026
	Créances rattachées à des participations	BB				
	Autres titres immobilisés	BD				
	Prêts	BF				
	Autres immobilisations financières*	BH				
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>3 618 091</b>	<b>11 540</b>	<b>3 606 551</b>	<b>3 603 804</b>
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	30 000		30 000	30 000
	En cours de production de biens	BN				
	En cours de production de services	BP	292 924		292 924	249 599
	Produits intermédiaires et finis	BR				
	Marchandises	BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	402 058		402 058	439 973
	Autres créances (3)	BZ	269 017		269 017	85 119
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD				
DIVERS	Disponibilités	CF	351		351	4 313
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	722		722	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>995 072</b>		<b>995 072</b>	<b>809 005</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>4 613 163</b>	<b>11 540</b>	<b>4 601 623</b>	<b>4 412 809</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail						
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP			
		(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

**CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL**

*[Signature]*

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le 22 OCT. 2024 sous le n° *B*

*13042*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cesq4 Quadra

LA BIBLIOTECA  
COMUNE DI TORINO

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS REKCOTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....2.69.....8.64.....)	DA	269 864	269 864
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	437 800	437 800
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	26 987	26 987
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	2 629 827	2 557 477
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	36 131	72 350
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	3 400 609	3 364 478
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	1 174	
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	1 174	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS	252 000	
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	208	5 421
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	216 997	255 078
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	290 592	331 125
	Dettes fiscales et sociales	DY	134 042	127 706
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		20 000
	Autres dettes	EA		3 000
<b>Compte régul.</b>	Produits constatés d'avance (4)	EB	306 000	306 000
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 199 840	1 048 331	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	4 601 623	4 412 809	
<b>RENVOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 199 840	1 048 331	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS REKCOTS

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	354 675	FH		FI	354 675
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		354 675	FK		FL	354 675	368 965
	Production stockée*					FM	43 325	249 599	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 133	3 975	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	724	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	402 138	623 263
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		3 354	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	106 857	311 419	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 389	5 253	
	Salaires et traitements*					FY	164 307	140 758	
	Charges sociales (10)					FZ	70 308	59 856	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	2 029	11 113
				} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	28	7	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	348 918	531 761	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	53 219	91 502	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 217	2 024	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	5 217	2 024	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 174		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 685	4 334	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	17 859	4 334	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(12 641)	(2 310)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	40 578	89 192	

**CERTIFIÉ CONFORMÉ  
À L'ORIGINAL**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

AMONGST THE  
LAWYERS

**4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS REKCOTS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 120	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	250                      4 278	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	6 370                      4 278	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	530	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	528                      352	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	1 058                      352	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	5 311                      3 926	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	9 758                      20 768	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	413 725                      629 565	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	377 593                      557 215	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	36 131                      72 350	
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 133                      3 975	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe		1 058	6 370	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	12
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	12
Dérogations	13
Permanence ou changement de méthodes	13
Informations générales complémentaires	13
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Composition du capital social	15
Autres immobilisations incorporelles	15
Evaluation des immobilisations corporelles	15
Evaluation des amortissements	16
Titres immobilisés	16
Créances immobilisées	16
Evaluation des matières et marchandises	16
Evaluations des produits et en cours	16
Evaluation des créances et des dettes	16
Obligations convertibles ou échangeables	17
Disponibilités en Euros	17
Produits à recevoir	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	18
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	18
Honoraires des commissaires aux comptes	18
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	18
Liste des filiales et participations	19

NA = Non Applicable NS = Non significative

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

page

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Produits et charges exceptionnels

19

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 601 622.98 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 354 674.53 Euros et dégagant un bénéfice de 36 131.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

La société RECKOTS a souscrit un emprunt obligataire convertible de 252 000 € auprès de la société SFJB d'une durée d'un an au taux d'intérêts annuel de 5% assorti d'une prime de non conversion au taux de 1% l'an.

A cet effet, il a été comptabilisé une provision pour risque de non conversion pour un montant proratisé de 1 174 €.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	24 111		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 414		
Immobilisations corporelles en cours	18 221		5 304
TOTAL	44 746		5 304
Autres participations	3 583 026		
TOTAL	3 583 026		
TOTAL GENERAL	3 627 772		5 304

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		12 571	11 540	11 540
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 414		
Immobilisations corporelles en cours			23 525	23 525
TOTAL		14 985	35 064	35 064
Autres participations			3 583 026	3 583 026
TOTAL			3 583 026	3 583 026
TOTAL GENERAL		14 985	3 618 091	3 618 091

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	21 553	2 029	12 043	11 540
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 414		2 414	
TOTAL	23 967	2 029	14 457	11 540
TOTAL GENERAL	23 967	2 029	14 457	11 540

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	2 029				
TOTAL	2 029				
TOTAL GENERAL	2 029				

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		1 174			1 174
TOTAL		1 174			1 174
TOTAL GENERAL		1 174			1 174
<b>Dont dotations et reprises financières</b>		1 174			

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	402 058	402 058	
Impôts sur les bénéfices	5 853	5 853	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 664	11 664	
Groupe et associés	249 334	249 334	
Débiteurs divers	2 167	2 167	
Charges constatées d'avance	722	722	
TOTAL	671 797	671 797	

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	252 000	252 000		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	208	208		
Emprunts et dettes financières divers	202 286	202 286		
Fournisseurs et comptes rattachés	290 592	290 592		
Personnel et comptes rattachés	19 104	19 104		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 414	29 414		
Taxe sur la valeur ajoutée	74 815	74 815		
Autres impôts taxes et assimilés	10 709	10 709		
Groupe et associés	14 711	14 711		
Produits constatés d'avance	306 000	306 000		
<b>TOTAL</b>	<b>1 199 840</b>	<b>1 199 840</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	252 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 254			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	244.0000	1 106			1 106

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### **Obligations convertibles ou échangeables**

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
Obligations convertibles	28	8 632	245 168

Date d'émission: 14/04/2023

Période de souscription : du 14/04/2023 au 12/05/2023

Date règlement :14/04/2023

Date de la jouissance : au 1er jour de la souscription

Date de souscription : 14/04/2023

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 371
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 063
Dettes fiscales et sociales	22 856
Total	48 290

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	722
Total	722
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	306 000
Total	306 000

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	16 685	5 217
Dont entreprises liées	10 163	5 217

### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 668,32 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 668,32 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

#### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 520
Prime de non conversion emprunt obligataire	2 520	
Total (1)		2 520
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		2 520

#### Engagements reçus

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L.233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS REKCOTS  
21700 VILLERS LA FAYE

Page : 19

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
<b>A. Renseignements détaillés</b>											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SAS JPS GRANULATS	4 329 220	-210 213	62.19	3 558 026	3 558 026	244 116		1 057 260	-94 126		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS THALIE	250 000		10.00	25 000	25 000						Bilan NC
<b>B. Renseignements globaux</b>											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- sur comptes de tiers	6 120	772000
- produits de cession des immobilisations	250	775200
<b>Total</b>	<b>6 370</b>	
Charges exceptionnelles		
- pénalités et amendes	530	671200
- vnc des immobilisations	528	675200
-		
<b>Total</b>	<b>1 058</b>	

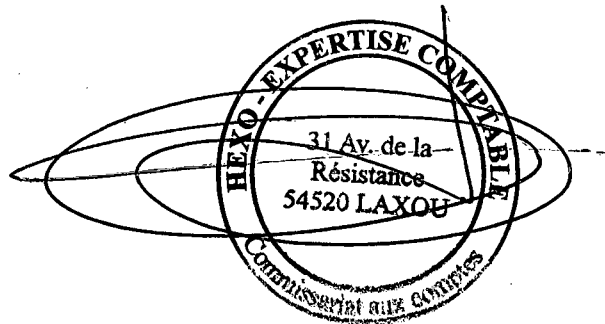


## **REKCOTS**

Société par actions simplifiée au capital de 269 864 €uros  
Siège social :  
Route départementale 115 J  
21700 VILLERS LA FAYE  
403 449 176 R.C.S DIJON

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2023



*Ce rapport contient 18 pages*

À l'Assemblée Générale de la société REKCOTS,

## **OPINION AVEC RESERVE**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société REKCOTS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE**

### **MOTIVATION DE LA RESERVE**

Les titres de participation de la société JPS GRANULATS figurent à l'actif de la société pour un montant de 3 558 026 euros. Ces titres ne font l'objet d'aucune dépréciation à la clôture de l'exercice.

En l'absence d'éléments probants mis à notre disposition justifiant la valeur de ces titres de participation, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier si une dépréciation de ces titres est nécessaire et pour quel montant.

### **REFERENTIEL D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et

## REKCOTS

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023



appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Apollinaire, le 21 mars 2024

**Roger LHUILLIER et Associés**  
Commissaire aux Comptes



**Cécile RIVOIRE**

Commissaire aux Comptes  
Représentant la Société

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	11 540	11 540		2 558	-2 558	-100.00
	Immobilisations en cours	23 525		23 525	18 221	5 304	29.11
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	3 583 026		3 583 026	3 583 026			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	<b>3 618 091</b>	<b>11 540</b>	<b>3 606 551</b>	<b>3 603 804</b>	<b>2 746</b>	<b>0.08</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	30 000		30 000	30 000		
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	292 924		292 924	249 599	43 325	17.36
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	402 058		402 058	439 973	-37 916	-8.62
	Autres créances	269 017		269 017	85 119	183 898	216.05
Capital souscrit - appelé, non versé							
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	351		351	4 313	-3 962	-91.86
	Charges constatées d'avance (3)	722		722		722	
	<b>Total III</b>	<b>995 072</b>		<b>995 072</b>	<b>809 005</b>	<b>186 068</b>	<b>23.00</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 613 163</b>	<b>11 540</b>	<b>4 601 623</b>	<b>4 412 809</b>	<b>188 814</b>	<b>4.28</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
		<b>30/09/2023 12</b>	<b>30/09/2022 12</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 269 864 )	269 864	269 864		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	437 800	437 800		
	Ecarts de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	26 987	26 987		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 629 827	2 557 477	72 350	2.83
	Report à nouveau				
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	36 131	72 350	-36 218	-50.06
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	<b>3 400 609</b>	<b>3 364 478</b>	<b>36 131</b>	<b>1.07</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	1 174		1 174	
	Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>	<b>1 174</b>		<b>1 174</b>	
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles	252 000		252 000	
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		5 193	-5 193	-100.00
	Concours bancaires courants	208	229	-21	-9.20
	Emprunts et dettes financières diverses	216 997	255 078	-38 081	-14.93
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 592	331 125	-40 533	-12.24
	Dettes fiscales et sociales	134 042	127 706	6 336	4.96
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		20 000	-20 000	-100.00	
Autres dettes		3 000	-3 000	-100.00	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (I)	306 000	306 000		
	<b>Total IV</b>	<b>1 199 840</b>	<b>1 048 331</b>	<b>151 509</b>	<b>14.45</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>4 601 623</b>	<b>4 412 809</b>	<b>188 814</b>	<b>4.28</b>

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 199 840

1 048 331

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	354 675		354 675	368 965	-14 290	-3.87
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	354 675		354 675	368 965	-14 290	-3.87
Production stockée			43 325	249 599	-206 274	-82.64
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 133	3 975	158	3.97
Autres produits			5	724	-719	-99.28
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			402 138	623 263	-221 125	-35.48
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements				3 354	-3 354	-100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			106 857	311 419	-204 563	-65.69
Impôts, taxes et versements assimilés			5 389	5 253	136	2.59
Salaires et traitements			164 307	140 758	23 550	16.73
Charges sociales			70 308	59 856	10 451	17.46
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 029	11 113	-9 084	-81.74
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			28	7	21	287.79
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			348 918	531 761	-182 842	-34.38
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			53 219	91 502	-38 283	-41.84
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2023	12	30/09/2022	12
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	5 217	2 024	3 194	157.83
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>5 217</b>	<b>2 024</b>	<b>3 194</b>	<b>157.83</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 174		1 174	
Intérêts et charges assimilés (4)	16 685	4 334	12 351	284.98
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>17 859</b>	<b>4 334</b>	<b>13 525</b>	<b>312.07</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>-12 641</b>	<b>-2 310</b>	<b>-10 331</b>	<b>-447.17</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>40 578</b>	<b>89 192</b>	<b>-48 614</b>	<b>-54.50</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 120		6 120	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	250	4 278	-4 028	-94.16
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	<b>6 370</b>	<b>4 278</b>	<b>2 092</b>	<b>48.89</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	530		530	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	528	352	176	49.90
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>1 058</b>	<b>352</b>	<b>706</b>	<b>200.35</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>5 311</b>	<b>3 926</b>	<b>1 386</b>	<b>35.30</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	9 758	20 768	-11 010	-53.01
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>413 725</b>	<b>629 565</b>	<b>-215 840</b>	<b>-34.28</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>377 593</b>	<b>557 215</b>	<b>-179 622</b>	<b>-32.24</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>36 131</b>	<b>72 350</b>	<b>-36 218</b>	<b>-50.06</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées  
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS HEXO

**CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE**  
Le Commissaire aux Comptes  
Roger LHUILLIER

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	12
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	13
Informations générales complémentaires	13
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Composition du capital social	15
Autres immobilisations incorporelles	15
Evaluation des immobilisations corporelles	15
Evaluation des amortissements	15
Titres immobilisés	15
Créances immobilisées	15
Evaluation des matières et marchandises	16
Evaluations des produits et en cours	16
Evaluation des créances et des dettes	16
Obligations convertibles ou échangeables	16
Disponibilités en Euros	16
Produits à recevoir	16
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	17
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	18
Honoraires des commissaires aux comptes	18
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	18
Liste des filiales et participations	19

NA = Non Applicable NS = Non significative

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

page

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Produits et charges exceptionnels

19

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 601 622.98 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 354 674.53 Euros et dégageant un bénéfice de 36 131.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société RECKOTS a souscrit un emprunt obligataire convertible de 252 000 € auprès de la société SFJB d'une durée d'un an au taux d'intérêts annuel de 5% assorti d'une prime de non conversion au taux de 1% l'an.

A cet effet, il a été comptabilisé une provision pour risque de non conversion pour un montant proratisé de 1 174 €.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires**

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	24 111		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 414		
Immobilisations corporelles en cours	18 221		5 304
<b>TOTAL</b>	<b>44 746</b>		<b>5 304</b>
Autres participations	3 583 026		
<b>TOTAL</b>	<b>3 583 026</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 627 772</b>		<b>5 304</b>

	Diminutions		Valeur bruté en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		12 571	11 540	11 540
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 414		
Immobilisations corporelles en cours			23 525	23 525
<b>TOTAL</b>		<b>14 985</b>	<b>35 064</b>	<b>35 064</b>
Autres participations			3 583 026	3 583 026
<b>TOTAL</b>			<b>3 583 026</b>	<b>3 583 026</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>14 985</b>	<b>3 618 091</b>	<b>3 618 091</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	21 553	2 029	12 043	11 540
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 414		2 414	
<b>TOTAL</b>	<b>23 967</b>	<b>2 029</b>	<b>14 457</b>	<b>11 540</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 967</b>	<b>2 029</b>	<b>14 457</b>	<b>11 540</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	2 029				
<b>TOTAL</b>	2 029				
<b>TOTAL GENERAL</b>	2 029				

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		1 174			1 174
<b>TOTAL</b>		1 174			1 174
<b>TOTAL GENERAL</b>		1 174			1 174
<b>Dont dotations et reprises financières</b>		1 174			

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	402 058	402 058	
Impôts sur les bénéfices	5 853	5 853	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 664	11 664	
Groupe et associés	249 334	249 334	
Débiteurs divers	2 167	2 167	
Charges constatées d'avance	722	722	
<b>TOTAL</b>	671 797	671 797	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	252 000	252 000		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	208	208		
Emprunts et dettes financières divers	202 286	202 286		
Fournisseurs et comptes rattachés	290 592	290 592		
Personnel et comptes rattachés	19 104	19 104		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 414	29 414		
Taxe sur la valeur ajoutée	74 815	74 815		
Autres impôts taxes et assimilés	10 709	10 709		
Groupe et associés	14 711	14 711		
Produits constatés d'avance	306 000	306 000		
<b>TOTAL</b>	1 199 840	1 199 840		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	252 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 254			

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	244.0000	1 106			1 106

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### **Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Obligations convertibles ou échangeables**

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
Obligations convertibles	28	6 832	245 168

Date d'émission : 14/04/2023

Période de souscription : du 14/04/2023 au 12/05/2023

Date règlement : 14/04/2023

Date de la jouissance : au 1er jour de la souscription

Date de souscription : 14/04/2023

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 371
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 063
Dettes fiscales et sociales	22 856
Total	48 290

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	722
Total	722
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	306 000
Total	306 000

### Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2022, au 30/09/2023.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	16 685	5 217
Dont entreprises liées	10 163	5 217

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 668,32 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 668,32 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagements financiers**

**Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		2 520
Prime de non conversion emprunt obligataire	2 520	
Total (1)		2 520
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		2 520

**Engagements reçus**

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS REKCOTS  
21700 VILLERS LA FAYE  
Page 19

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
<b>A. Renseignements détaillés</b>											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS SAS JPS GRANULATS	4 654 613	-210 713	62.19	3 558 026	3 558 026	244 116		1 057 260	-94 126		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
<b>B. Renseignements globaux</b>											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -****Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- sur comptes de tiers	6 120	772000
- produits de cession des immobilisations	250	775200
<b>Total</b>	<b>6 370</b>	
Charges exceptionnelles		
- pénalités et amendes	530	671200
- vnc des immobilisations	528	675200
<b>Total</b>	<b>1 058</b>	

**REKCOTS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 269 864 euros**  
**Siège social : Route Départementale 115 J,**  
**21700 VILLERS LA FAYE**  
**403 449 176 RCS DIJON**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 29 MARS 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 36 131,40 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 36 131,40 euros  
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 665 958,29 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2024**

Cette résolution est adoptée / ~~rejetée~~ :

..... 1 106 ..... voix ayant voté pour ;

..... 0 ..... voix ayant voté contre ;

..... 0 ..... voix s'étant abstenue.

Certifié conforme  
*Le Président*  
**Olivier STOCKER**

